



## Déclaration de principes sur le civisme et l'éthique à la Commission scolaire de Montréal (CSDM)

La Commission scolaire de Montréal réaffirme l'importance de la dimension humaine, d'un climat de travail sain et d'une gouvernance éthique. Toute la communauté éducative : élèves, personnel, parents, partenaires et élus, est invitée à suivre et à partager de grands principes et des valeurs communes pour un savoir-vivre ensemble.

## De grands principes

### Prendre soin de l'autre

Faire preuve de courtoisie et de confiance dans les échanges sociaux, c'est instaurer un climat sain, propice à la réalisation de notre mission éducative.

### Être engagé envers sa communauté

Contribuer au développement social, culturel et économique de la communauté montréalaise, c'est participer à forger son identité.

### Témoigner de sa loyauté envers l'institution

Organiser les services éducatifs et veiller à leur qualité, c'est être un ambassadeur de la CSDM, de l'école publique.

## Des valeurs communes

### La coopération et la collaboration

Le travail collectif vers un but commun : la réussite des élèves.

### La courtoisie et la politesse

Un comportement approprié, selon les règles de civilité, qui favorise les relations des uns avec les autres, peu importe l'âge, le sexe, la religion, l'origine culturelle ou la classe sociale.

### L'effort

L'engagement à réussir et à faire réussir nos élèves et à devenir un agent de changement dans son milieu.

### L'empathie

La capacité de se mettre à la place de l'autre et de le comprendre.

### L'ouverture d'esprit

L'accueil des idées nouvelles et des différents points de vue.

### Le respect

La considération de l'autre, l'écoute de ses besoins, dans le respect de soi-même et de son environnement.

### La responsabilité

Le devoir d'assumer son rôle dans l'institution avec intégrité, transparence, rigueur et équité, tout en répondant de ses actes.